Informations de base		
2016/0361(COD)	Procédure terminée	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement		
Mécanisme de résolution unique: capacité d'absorption des pertes et de recapitalisation des établissements de crédit et des entreprises d'investissement		
Modification Règlement (EU) No 806/2014 2013/0253(COD)		
Subject		
2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.04 Banques et crédit 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière		

Informations complémentaires			
Source	Document	Date	
Service de recherche du PE	Briefing		